

Selarl
FOUGERES – MICHEL -
BREDA
Commissaires de Justice
associés
27, Avenue de l'Épinette
B.P. 507
77331 MEAUX
Tél : 01.64.34.01.19
Fax : 01.64.33.48.57

**PROCES-VERBAL
DE COMMISSAIRE
DE
JUSTICE**

Première Expédition

Coût (Avec Lettre)

Nature	Montant
Art A444	221.36
SCT	9.40
Total H.T.	230.76
T.V.A à 20 %	46.15
Lettre	13.08
Taxe	0.00
Total TTC	289.99

Coût (Sans Lettre)

Nature	Montant
Art A444	221.36
SCT	9.40
Total H.T.	230.76
T.V.A à 20 %	46.15
Taxe	0.00
Total TTC	276.91

Les articles se réfèrent au Code de Commerce
Tant calculé sur la somme de 142543.68 €
SCT : Frais de Déplacement
DEP : Droit d'Engagement des Poursuites

Acte non soumis à la taxe

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION D'IMMEUBLE

**LE TROIS SEPTEMBRE
DEUX MILLE VINGT-CINQ**

A LA DEMANDE DE :

La Société MY MONEY BANK, Société Anonyme dont le siège social est 20 avenue André Prothin, Tour Europlaza, 92063 PARIS LA DEFENSE CEDEX, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 784 393 340, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant élu domicile au cabinet de Maître Fabrice NORET, Avocat au barreau de MEAUX (77100), y demeurant 15 cours Raoul, inscrit au Barreau de ladite ville

Et ayant pour avocat plaident Maître Vincent PERRAUT, Avocat au Barreau de PARIS, membre de la SELARL Inter-Barreaux SILLARD CORDIER & ASSOCIES, ayant son siège à VERSAILLES (78000), 60-62 rue du Maréchal Foch (Tél : 01.39.20.15.75 - cabinet@avocats-sillard.com)

AGISSANT EN VERTU :

De la copie exécutoire de deux actes reçus par Me Christian GODARD, Notaire, associé de la Société par Actions Simplifiée dénommée 'NOTOCLAYE', titulaire d'un office notarial à (77410) CLAYE-SOUILLY, d'une part les 12,19 et 22 mars 2021, et, d'autre part, le 7 septembre 2022, contenant prêt d'un montant de 143.175,68 € consenti par la Société MY MONEY BANK à Madame et le cautionnement hypothécaire de en date du 07/09/2022

LEQUEL M'A EXPOSE :

Que la société requérante a entamé une procédure de saisie immobilière à l'encontre de Madame (débitrice principale) et à l'encontre de

Que dans le cadre de cette procédure, un commandement de payer valant saisie immobilière a été signifié notamment le 20 juin 2025 à

Que plus de huit jours se sont écoulés depuis cette signification, sans que la requise ne règle les causes dudit commandement.

Que conformément aux dispositions légales, il me mandate afin de procéder au procès-verbal de description du bien immobilier, objet de la saisie sis à (77270), VILLEPARISIS, 42, rue des Martyrs, cadastré section AL numéro 85, pour une contenance de 04a 08ca.

C'EST POURQUOI, DEFERANT A CETTE REQUISITION,

Je, Isabelle FOUGERES-TARBOURIECH, Commissaire de justice Associé, membre de la Selarl FOUGERES-MICHEL-BREDA, titulaire d'un office de Commissaires de Justice à MEAUX (77100), y demeurant, 27, Avenue de l'Épinette, soussignée,

Me suis rendue ce jour, à l'adresse dudit bien sis, à (77270) VILLEPARISIS, 42, rue des Martyrs, afin de procéder à sa description conformément au mandat qui m'a été préalablement confié.

déjà rencontrée lors de la délivrance du commandement valant saisie immobilière, est présente.

Il s'agit d'une maison d'habitation édifiée sur sous-sol divisé en garage, chaufferie, hall d'entrée, comprenant un rez-de-chaussée divisé en cuisine, séjour, salon avec cheminée et balcon, espace WC, lingerie avec accès à une terrasse ; un étage divisé en trois chambres, espace WC, salle de bains et grenier au-dessus.

Le bien immobilier est actuellement occupé par laquelle me déclare y-demeurer seule.

L'accès à la propriété se fait via un portail glissant réservé aux véhicules et via un portillon réservé aux piétons ; l'ensemble, monté, de part d'autre sur muret rehaussé d'une grille métallique.

Une cour est intermédiaire entre la clôture et l'habitation.

En façade avant, se trouvent aménagées trois entrées ; l'une permet d'accéder au hall d'entrée au sous-sol et les deux autres sont des accès directs aux deux garages encadrant la porte principale, dont l'un est accolé à la maison, en partie droite.

La toiture des deux structures (habitation et garage attenant) est constituée de tuiles mécaniques.

Une descente EP est fixée sur façade entre la maison et ce garage.

1) SOUS-SOL :

HALL D'ENTREE :

Porte d'accès vitrée
Une fenêtre à deux battants donnant sur cour
Sol recouvert d'un carrelage
Plinthes carreaux au pourtour
Murs et plafond enduits et en peinture
Un radiateur (chauffage gaz)
Installation électrique usuelle

PREMIER GARAGE :

Accès par l'extérieur via une porte basculante en acier avec rails à nervures et depuis le hall d'entrée par une porte vitrée
Dalle béton au sol
Murs enduits grossièrement
Dalles de plancher (plafond) en béton
Une fenêtre à deux battants, aménagée en façade arrière
Une chaudière de marque CHAPPEE

SECOND GARAGE :

Il n'a pas été possible d'y accéder, car ponctuellement condamné selon précision de la propriétaire.
Au travers d'une fenêtre à deux battants, ouverte dans la cage d'escalier il m'a été permis de noter :
Une dalle béton au sol
Des murs constitués d'un assemblage de parpaings

Un escalier avec marches carrelées mène au rez-de-chaussée, lequel est divisé en cuisine, séjour et balcon, espace WC, lingerie avec accès à une terrasse

2) REZ DE CHAUSSEE :

DEGAGEMENT :

Sol recouvert de carrelage
Les murs et plafond sont enduits et en peinture
Un interrupteur
Un thermostat d'ambiance
Installation électrique usuelle

SEJOUR :

Porte d'accès vitrée
Parquet au sol
Murs et plafond enduits et en peinture
Une cheminée
Deux radiateurs
Installation électrique usuelle
Une porte-fenêtre et une fenêtre en PVC, à deux battants, avec double vitrage, protégées extérieurement par des volets à commande électrique
Installation électrique usuelle

ESPACE WC :

Porte d'accès isoplane équipée d'une poignée béquille
Sol recouvert de carrelage
Les murs et plafond sont enduits et en peinture
Dalles plafond en polystyrène
Une cuvette WC à l'anglaise ; chasse d'eau dorsale
Installation électrique usuelle

CUISINE :

Sol recouvert de carrelage
Les murs et plafond sont enduits et en peinture
Cuisine équipée de style rustique comprenant un plan de travail carrelé avec évier double bacs et plaque de cuisson à quatre feux gaz intégrés, une hotte aspirante, meubles de cuisine hauts et bas
Une crédence carrelée
Un grand radiateur
Eclairage par néon au plafond
Une fenêtre à deux battants en PVC, protégée extérieur par deux volets métalliques en accordéon
Installation électrique usuelle

LINGERIE :

Sol recouvert d'un carrelage
Les murs sont enduits et en peinture
Assemblage de dalles polystyrènes au plafond
Un radiateur
Petit lave-main suspendu
Une fenêtre à un battant protégé extérieurement par un volet métallique en accordéon
Une porte vitrée en PVC à double vitrage, protégée extérieurement par un volet métallique en accordéon ; cette dernière ouvre sur une terrasse extérieure
Installation électrique usuelle

TERRASSE :

Dalle en béton brut au sol
Un muret garde-corps, couronné d'un chaperon

CAGE D'ESCALIER MENANT A L'ETAGE SUPERIEUR :

Une porte aménagée au niveau du dégagement, ouvre sur un escalier menant à l'étage supérieur.
Marches en marbre et rampe bois ; murs enduits et en peinture ; habillage imitation lambris décoratif sur un pan
Assemblage de dalles polystyrènes au plafond
Petite fenêtre basse à deux battants.

3) ETAGE :

DEGAGEMENT :

Parquet au sol
Peinture crépie sur mur
Assemblage de dalles polystyrènes au plafond
Une trappe de visage aménagée au plafond dédiée à l'accès au grenier
Installation électrique usuelle

PREMIERE CHAMBRE GAUCHE :

Accès via une porte isoplane équipée d'une poignée béquille
Parquet au sol
Papier peint sur le mur
Assemblage de dalles polystyrènes au plafond
Un radiateur
Une fenêtre à deux battants en PVC à double vitrage, protégée extérieurement par un volet à commande électrique.
Une sortie de fil au plafond
Installation électrique usuelle

DEUXIEME CHAMBRE GAUCHE :

Accès via une porte isoplane équipée d'une poignée béquille
Parquet au sol
Murs habillage imitation lambris décoratif
Assemblage de dalles polystyrènes au plafond
Un radiateur
Une fenêtre à deux battants en PVC à double vitrage, protégée extérieurement par un volet à commande électrique.
Une sortie de fil au plafond
Installation électrique usuelle

TROISIEME CHAMBRE FACE :

Accès vielle porte isoplane équipée d'une poignée béquille
Parquet au sol
Murs enduits et en peinture
Assemblage de dalles polystyrènes au plafond

Un radiateur

Une fenêtre à deux battants en PVC à double vitrage, protégée extérieurement par des volets métalliques en accordéon

Une sortie de fil au plafond

Installation électrique usuelle

WC :

Accès via une porte isoplane équipée d'une poignée béquille

Parquet dégradé au sol

Murs et plafond enduits et en peinture

Eclairage par globe au plafond

Une cuvette WC à l'anglaise ; Chasse d'eau dorsale

Petite fenêtre, un battant, PVC à double vitrage

Installation électrique usuelle

SALLE DE BAIN :

Accès via une porte isoplane équipée d'une poignée béquille

Carrelage au sol

Murs carrelés

Assemblage de dalles polystyrènes en plafond

Eclairage par globe au plafond

Un sèche serviette électrique

Un meuble de salle bain en stratifié avec vasque email intégrée

Une fenêtre à deux battants ; double vitrage brouillé ; l'ensemble protégé extérieurement par des volets métalliques en accordéon

Installation électrique usuelle

Un jardin prolonge la façade arrière de la maison ; il est clôturé par un mur en parpaings, couronné d'un chaperon. Il est engazonné en partie, et, en terre battue pour le restant. Une serre vitrée est aménagée en fond de jardin.

Des clichés (73), pris par mes soins, sont annexés au présent procès-verbal de description

DONT PROCES VERBAL



Isabelle FOUGERES-TARBOURIECH
Commissaire de Justice









































































